



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Endettement des entreprises françaises

Question écrite n° 20758

Texte de la question

M. Laurent Furst attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'envolée de l'endettement des entreprises françaises. En effet, dans un environnement de taux d'intérêt ultra-bas, la dette brute des entreprises française a dépassé 4 000 milliards d'euros, soit 175 % du PIB à la mi-2018 contre 135 % dix ans auparavant selon S et P Global Ratings. Alors que les entreprises du reste du continent européen ont tendance à réduire leur endettement, les sociétés françaises font figure d'exception. Même si les risques semblent actuellement maîtrisés, une remontée brutale des taux compliquerait la situation. D'autant plus que la forte croissance de la dette mondiale couplée à une détérioration de la qualité de crédit des emprunteurs est de plus en plus préoccupante. Aussi, face à ce constat et à l'inquiétude déjà affichée par la Banque de France, il souhaiterait connaître l'analyse que le Gouvernement fait de cette situation alarmante et les mesures qu'il serait susceptible de prendre afin d'enrayer ce phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20758

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5728

Question retirée le : 7 juillet 2020 (Fin de mandat)